marches-securises.fr PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT

Conseil Départemental de l'Ariège (09)
Hôtel du Département
5 - 7 rue du Cap de la Ville
09001 FOIX CEDEX

AVIS DE MARCHÉ SERVICES

Organisme acheteur

Conseil Départemental de l'Ariège, Christine TEQUI, 5-7 rue du Cap de la Ville, 09000 FOIX, FRANCE. Tel : +33 561020909. E-mail : smarches@ariege.fr.

Adresse(s) internet

Adresse générale de l'organisme acheteur :https://www.ariege.fr
Site du profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr

Objet du marché

Formation en alternance des Assistants Familiaux (DEAF et formation préalable au premier accueil)

Lieu d'exécution

Hôtel du Département 09000 FOIX

Caractéristiques

Type de procédure :

Procédure adaptée.

Caractéristiques principales :

Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande sans montant minimum avec montant maximum.

Montant maximum de l'accord-cadre : 89 000 EUR HT

La consultation est relancée selon la procédure adaptée avec publicité et mise en concurrence préalables, en application de l'article R.2123-1 du Code de la Commande Publique, suite à une procédure lancée le 27 août 2021, déclarée sans suite pour cause d'infructuosité en l'absence d'offre remise pour l'ensemble des lots.

Le Conseil Départemental de l'Ariège veut accompagner la montée en compétences de ses assistants familiaux et sécuriser l'accueil des enfants placés temporairement auprès de ses agents.

La loi n°2005-706 du 27 juin 2005 relative aux assistants maternels et aux assistants familiaux impose à tout assistant familial une formation d'une durée de 60 heures et préalable à l'accueil des enfants et une formation au DEAF de 240 heures.

Lieu d'exécution des prestations : Ville de FOIX (09000) ou PAMIERS (09100)

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :

L'accord-cadre est conclu pour une durée d'un an à compter de sa notification, reconductible de manière tacite une fois. Le délai d'exécution des prestations sera fixé dans chaque bon de commande.

Des variantes seront prises en considération : Non

Division en lots : Oui

Il convient de soumettre des offres pour

un ou plusieurs lots.

Durée du marché ou délai d'exécution

Durée en mois : 24 (à compter de la date de notification du marché).

Date limite de réception des candidatures

Jeudi 10 février 2022 - 17:00

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Jeudi 10 février 2022 - 17:00

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services)

01 mars 2022

Conditions relatives au marché

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française

Français.

Unité monétaire utilisée : Euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après).

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Certificats de qualifications professionnelles (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public). La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants
(disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4).

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement
(disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4).

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOTI2).

Autre justificatif / Commentaire :

Autre justificatif :
• Déclaration sur l'honneur : - Le candidat produit une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du Code de la commande publique
Extrait de l'inscription au RCS ou K-BIS ou carte d'identification justifiant de l'inscription au Répertoire des Métiers : Attestation de moins de 3 mois
Pour le LOT n°1 (Formation en alternance qualifiante au DEAF : 240 h) : l'agrément à délivrer la formation initiale aux Assistants Familiaux dans le cadre du Diplôme d'Etat d'Assistant Familial (DEAF)

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.
1: Valeur technique de l'offre 60%
2: Prix des prestations 40%

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par l'organisme acheteur

Renseignements complémentaires :

Le Pouvoir Adjudicateur procèdera à l'analyse des offres des candidats sur la base des critères de sélection des offres et sélectionnera

les 3 candidats les mieux classés avec lesquels il négociera.
A l'issue de ces négociations, il retiendra l'offre économiquement la plus avantageuse sur la base des critères de choix des offres définis ci-dessus et dans le règlement de la consultation.

Informations sur les lots

LOT N° 1 :

Description succincte

Formation en alternance qualifiante au DEAF : 240 h

Quantité ou étendue

Montant maximum annuel : 38 500 € HT

LOT N° 2 :

Description succincte

Module de formation préalable au premier accueil : 60 h

Quantité ou étendue

Montant maximum annuel : 6 000 € HT.

Date d'envoi du présent avis

19 janvier 2022